

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## **Société Nationale de Protection de la Nature**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

9, rue de Cels

75014 Paris

**Exercice clos le 31 décembre 2013**

## **Grant Thornton**

SA d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Paris

RCS Paris B 632 013 843

100 rue de Courcelles

75849 Paris Cedex 17

# Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

## **Société Nationale de Protection de la Nature – Association Loi 1901 (SNPN)**

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **Société Nationale de Protection de la Nature**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association relatifs à la situation financière et aux comptes annuels.

Paris, le 13 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes  
**Grant Thornton**  
Membre français de Grant Thornton International



Solange Aiache  
Associée



Société nationale de protection de la nature - COMPTE DE RESULTAT 2013 - Assemblée générale 2014

	2013		2012		2013		2012	
	€	€	€	€	€	€	€	
<b>Charges</b>								
<b>Charges d'exploitation :</b>								
Achats de marchandises	15 275,52	14 735,37						
Variation de stock	9 283,41	4 294,51						
Achats de matières premières	0,00	0,00						
Variation de stock	0,00	0,00						
Autres achats et charges externes	0,00	0,00						
Achats non stockés	53 976,85	55 469,56						
Services extérieurs	146 788,96	116 980,52						
Autres services extérieurs	124 330,49	204 216,22						
Impôts, taxes et assimilés	0,00	0,00						
Impôts et taxes sur rémunérations	74 683,37	68 376,24						
Autres impôts et taxes	50 986,82	46 822,36						
Salaires et traitements	677 244,28	703 081,05						
Charges sociales	327 753,54	340 140,25						
Dotations :	0,00	0,00						
Amortissements sur immobilisations	51 155,43	62 387,26						
Provisions sur immobilisations	0,00	0,00						
Provisions pour risques et charges	43 918,57	6 910,04						
Provisions sur actif circulant	0,00	0,00						
Autres charges	1 332,00	1 532,00						
<b>Total I</b>	<b>1 576 709,22</b>	<b>1 624 945,38</b>						
<b>Quote-part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>								
	1 720,55	1 707,55						
<b>Charges financières :</b>								
Amortissements et provisions	0,00	0,00						
Intérêts et assimilés	0,00	0,00						
Différences négatives de change	0,00	0,00						
Charges sur cessions de valeurs mobilières	0,00	0,00						
<b>Total III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						
<b>Charges exceptionnelles :</b>								
Sur opérations de gestion	0,00	0,43						
Sur opérations en capital	0,00	0,00						
Amortissements et provisions	1 579,14	0,00						
<b>Total IV</b>	<b>1 579,14</b>	<b>0,43</b>						
<b>Engagements à réaliser sur ressources affectées (V)</b>								
	41 541,54	123 122,45						
<b>Impôts sur les bénéfices (VI)</b>								
	0,00	0,00						
<b>Total des Charges (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>1 621 550,45</b>	<b>1 749 775,81</b>						
<b>Solde créditeur = bénéfice</b>	<b>74 652,01</b>	<b>1 983,67</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 696 202,46</b>	<b>1 751 759,48</b>						
<b>Produits</b>								
<b>Produits d'exploitation :</b>								
Ventes de marchandises		46 312,34					50 139,87	
Production vendue (biens & services)		123 116,94					140 962,05	
Production stockée		0,00					0,00	
Production immobilisée		0,00					0,00	
Subventions d'exploitation		1 023 372,72					918 259,70	
Reprises sur provisions etc & transferts de charges		126 314,09					107 715,83	
Cotisations		53 525,00					55 175,00	
Autres produits de gestion courante		0,00					0,00	
Dons manuels non affectés		36 711,07					39 579,93	
Dons manuels affectés		37 616,18					22 474,82	
Legs et donations non affectés		0,00					0,00	
Legs et donations affectés		3 925,36					102 455,15	
Autres produits de la générosité du public		810,40					2 698,60	
<b>Total I</b>		<b>1 451 704,10</b>					<b>1 439 460,95</b>	
<b>Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>								
		0,00					0,00	
<b>Produits financiers :</b>								
Titres de participation		0,00					0,00	
Autres valeurs mobilières		0,00					0,00	
Autres intérêts et assimilés		3 526,43					64,31	
Reprises sur provisions et transferts de charges		0,00					0,00	
Différences positives de change		0,00					0,00	
Produits de cessions de valeurs mobilières		12 773,40					0,00	
<b>Total Produits financiers (III)</b>		<b>16 299,83</b>					<b>64,31</b>	
<b>Produits exceptionnels :</b>								
Sur opérations de gestion		43 884,72					22 006,36	
Sur opérations en capital		2 000,00					1 700,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges		0,00					0,00	
<b>Total Produits exceptionnels (IV)</b>		<b>45 884,72</b>					<b>23 706,36</b>	
<b>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)</b>								
		182 313,81					288 527,86	
<b>Total des produits (I+II+III+IV+V)</b>		<b>1 696 202,46</b>					<b>1 751 759,48</b>	
<b>Solde débiteur = perte</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 696 202,46</b>					<b>1 751 759,48</b>	

## ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2013, dont le total net est de 1.668.193 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de comptes, dont le total des comptes de produits est de 1.696.202 € et dégagant un bénéfice de 74.652 €.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

## I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat bénéficiaire de 74.652 €, représente 4 % du compte de résultat.

**Projet Zones Humides Ile-de-France** : dans le cadre de sa charte de la biodiversité adoptée en septembre 2003, la Région Ile-de-France s'est dotée d'une stratégie partagée de préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel, adoptée en juin 2007, dont l'objectif principal est de stopper la perte de la biodiversité d'ici 2010. Celle-ci s'appuie sur 10 plans d'action, dont un spécifique aux zones humides dit « 5<sup>ème</sup> Plan d'actions » qui comprend la création d'un réseau régional des zones humides (continuités écologiques). La SNPN s'est proposée d'assister la Région dans ce projet en réalisant un programme intitulé « Vers un réseau des zones humides en Ile-de-France ». Pour ce faire, la SNPN a conclu en 2007 une convention de 5 ans avec la Région pour la mise en place d'un réseau des Zones Humides en Ile-de-France.

Des difficultés et des retards ayant été constatés au cours des exercices précédents dans le remboursement des dépenses engagées pour la réalisation de ce projet, une provision de 100.000 € a été inscrite au 31/12/2009 au compte *Provisions pour risques*.

Par ailleurs, afin de poursuivre ce programme au cours des exercices 2010, 2011 et 2012, la SNPN devait compenser le manque de co-financeurs et faire face à d'éventuels dépassements du budget. Les fonds propres de la SNPN étant négatifs, le conseil d'administration du 7 décembre 2010 a décidé à titre exceptionnel de réorienter l'usage des fonds dédiés représentés par le solde du legs Suere et les sommes reçues du legs Pillard au 31/12/2009, soit 111.145 €, afin de les affecter au soutien de ce projet régional. Une somme de 52.179 € a été utilisée en 2010, 54.736 € en 2011, 4.230 € restant en provision au 31/12/2011.

En 2012, le conseil d'administration de la SNPN a décidé de réorienter l'usage de la provision de 100.000 € et de l'affecter au soutien de ce programme en 2012 et 2013 et pour éventuellement développer de nouvelles activités en faveur des zones humides en Ile-de-France en 2013. La provision n'est donc plus une provision pour risques mais une provision pour charges et vient compléter la provision de 111.145 €. Le solde pour ces deux provisions était de 104.230 € au 31/12/2011, une somme de 52.620 € ayant été utilisée en 2012, il restait un solde de 51.610 € en provision au 31/12/2012. En 2013, une somme de 34.761 € a été utilisée pour le programme « Vers la reconquête des zones humides d'Ile-de-France », 13.304 € ont été utilisés pour le programme « Inventaires et cartographie des populations de Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne » et 115 € ont été utilisés pour le projet « Inventaire du Triton créé dans le site Natura 2000 Bois de Vaires (77) ». Au 31/12/2013, un solde de 3.930 € reste en provision.

L'exercice 2013 a été caractérisé par une **diminution globale des produits de 3%**.

Cette diminution globale comprend néanmoins une augmentation des **subventions** allouées à l'association qui sont passées de 918.259 € à 1.023.372 € (+11%). Les subventions concernant les projets en faveur des zones humides en Ile-de-France ont augmenté par rapport à 2012. Cela concerne principalement un nouveau programme mis en œuvre en 2013 « Inventaires et cartographie des populations de Sonneur à ventre jaune en Seine-et-Marne ». Les subventions concernant les projets en cours sur les réserves augmentent, tandis que les subventions allouées pour la gestion des réserves de Camargue et de Grand Lieu restent les mêmes qu'en 2012.

On constate également une augmentation des **reprises sur provisions** (+17%) et des **produits financiers** qui sont passés de 64 € à 16.299 €. Des valeurs mobilières ont été vendues en 2013 et les produits issus de leurs cessions ont été placés sur un compte épargne plus rémunérateur.

Les ventes de **biens** (- 7%) et de **services** (- 12%) ont diminué en 2013 tout comme les **cotisations** (- 3%), conséquence d'une diminution de nombre des adhérents.

Depuis 2009, les produits en provenance des adhérents ne comportent plus de legs importants. Les legs sont passés de 102.455 € en 2012 à 3.925 € en 2013 tandis que les dons ont augmenté de 20%, conséquence de plusieurs appels à dons lancés en 2013.

Les reports de ressources non utilisées des exercices antérieurs représentent un montant de 182.313 € et sont diminuées par rapport à 2012 (288.527 €).

Enfin, les produits exceptionnels en 2013 sont principalement constitués de produits sur exercices antérieurs qui concernent le versement d'une subvention pour une étude réalisée en 2007, 2008 et 2009 en Ile-de-France.

Au 31 décembre 2013, l'ensemble des provisions s'élevait à 561.500 € ces provisions étant ainsi réparties :

- provisions pour risques :	278.838 €
- provisions pour charges :	198.879 €
- (dont 133.325 € pour les indemnités de départ à la retraite)	
- provision pour dépréciation du stock :	33.458 €
- provision sur actif circulant	50.325 €

## II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES RETENUS

Le présent bilan et le compte de résultat ont été élaborés et présentés conformément aux règles applicables aux associations et fondations, notamment le règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les principes comptables suivants ont été respectés :

- Prudence,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Conformité aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Afin de faciliter l'interprétation des comptes annuels, les principales méthodes comptables utilisées sont décrites ci-dessous

### Méthode générale d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les valeurs sont hors taxes sur valeur ajoutée récupérable.

### Méthode d'évaluation ou de comptabilisation de certains postes

#### BILAN

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations, corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Cas particulier et temporaire : les immobilisations acquises dans le cadre du contrat LIFE Grand Lieu, soumis à TVA, sont comptabilisées pour leur valeur hors-taxes.

Le règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et le Règlement CRC n° 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont applicables aux comptes de la SNPN à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005. En application de ces nouvelles normes sur les actifs, les immobilisations sont dorénavant amorties selon leur durée d'utilisation et non plus selon la durée d'usage. Ce changement de méthode n'a pas eu d'impact sur les comptes de notre association.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue.

**Constructions :**

- Bâtiments	30 ans	linéaire
- Agencements et aménagements	10 ans	linéaire
- Matériel et outillage :	10 ans	linéaire
- Mobilier de bureau :	10 ans	linéaire
- Matériel de transport :	4 ans	linéaire
- Matériel informatique et bureautique	3 ou 5 ans	linéaire

**Stocks et produits en cours**

Les produits identifiables sont évalués au coût réel (achats plus frais accessoires) estimé d'après les factures de la dernière commande. La provision pour dépréciation des stocks est actualisée chaque année en fonction des perspectives d'écoulement des différentes catégories de produits.

Au 31/12/2013, cette provision s'élève à 33.458 €, soit une augmentation de 1.630 € diminuée d'une reprise de 7.034 € concernant des produits ne figurant plus à l'inventaire.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à cette valeur nominale, une provision pour dépréciation est constituée.

**Libéralités et apports**

L'immeuble qu'occupe le siège de la SNPN figurant à l'actif étant essentiellement issu de la donation Lapicque, il convient de rapporter au compte de résultat la contrepartie de sa dépréciation à hauteur de la libéralité.

**Subventions d'investissement**

La quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat est comptabilisée dans un compte de produits d'exploitation (757) compte tenu du caractère renouvelable de ces subventions.

**Cas particulier du contrat LIFE**

Les subventions versées dans le cadre de ce contrat sont "mixtes". Elles ont permis pour partie seulement l'acquisition de biens d'équipement susceptibles d'être immobilisés. Les subventions devaient dans ce cas être comptabilisées en produits d'exploitation et non en subventions d'équipement.

En effet, le caractère de subvention d'équipement est déterminé par la partie versante et la subvention doit être affectée à l'acquisition d'une immobilisation précise ; ce qui n'était pas le cas.

Lors de l'acquisition, le respect des règles comptables a fait que la subvention a été constatée comme un produit d'exploitation, l'immobilisation n'étant pas comptabilisée dans les charges. En revanche, lors des exercices ultérieurs, les amortissements de ces immobilisations génèrent des charges sans contrepartie dans les produits.

Pour éviter un décalage entre produits et charges entraînant un excédent de produits sur l'exercice d'acquisition des immobilisations, une provision comptabilisée en "Provisions pour charges" a été constituée sur l'exercice d'acquisition.

Cette provision correspond au montant des charges d'amortissements générées par les immobilisations acquises grâce aux dites subventions ; elle est reprise au rythme de ces amortissements.

Les provisions constituées relatives aux immobilisations acquises en 1995, 1996, 1997 et 1999 sont aujourd'hui soldées, les immobilisations concernées étant amorties. Au 31/12/2013, la provision relative à 1998 s'élève à 41.654 €, la reprise effectuée au titre de l'exercice 2013 s'élevant à 2.891 €.



**Présentation du passif et du compte de résultat*****Indemnité de départ à la retraite***

Une provision de 114.680 € constatant les droits acquis par les salariés de l'association en matière d'indemnité de départ à la retraite a été constituée à la date du 31 décembre 2012. Aucun départ à la retraite n'est intervenu au cours de l'exercice 2013 ce qui explique que la provision est désormais de 133.325 €.

***Ressources affectées provenant de la générosité du public***

Dans le cadre des appels à la générosité du public, l'association sollicite des donateurs pour la réalisation de ses projets. Les sommes ainsi reçues sont considérées comme des produits perçus et affectés aux projets définis. Exemple : projet en faveur des zones humides en Ile-de-France, actions en justice en faveur de la Plaine des Maures...

De même, des donateurs effectuent des dons sous réserve de leur affectation à des objets précis correspondant aux missions statutaires de l'association.

La partie de ces ressources affectées non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique 6895 *Engagements à réaliser sur dons manuels affectés*, afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre la réalisation desdits projets ou de l'affecter à l'objet retenu, avec contrepartie au passif au compte 195 *Fonds dédiés sur dons manuels affectés*.

Les sommes inscrites sous la rubrique *Fonds dédiés* sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte 7895 *Report des ressources non utilisées sur dons manuels affectés*.

Au 31 décembre 2013, les sommes figurant au compte 195 de Fonds Dédiés sur dons manuels affectés s'élèvent à 685.463 €.

***Legs et donations***

De même, la partie non employée des legs et donations enregistrés en produits et affectés par l'auteur de la libéralité à un objet particulier doit être inscrite au compte 6897 *Engagements à réaliser sur legs et donations affectés* avec contrepartie au compte 197 *Fonds dédiés sur legs et donations affectés*.

Dans la mesure où l'administration préfectorale, préalablement à toute autorisation d'acceptation de legs ou donation, exige des instances statutaires l'affectation de la libéralité, il en résulte que les legs effectués au bénéfice de l'association sont à inscrire en *Fonds dédiés*.

Au 31 décembre 2013, les sommes figurant au compte 197 de Fonds Dédiés sur legs et donations affectés s'élèvent à 3.434 €.

***Note sur la Donation Lopicque***

La donation Paule Lopicque correspondant à la donation à titre définitif d'un bien durable ayant caractère d'immobilisation, le montant de cette donation reste enregistré dans les *Fonds associatifs* (fonds propres). Au 31 décembre 2013, la valeur nette comptable de la donation Lopicque est de 4.875 €.

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF

## 1, VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE TOTAL

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevet, licences, droits et valeurs similaires	36 253,20	2 571,40	0,00	38 824,60
<b>TOTAL</b>	<b>36 253,20</b>	<b>2 571,40</b>	<b>0,00</b>	<b>38 824,60</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
Domaine de Camargue	3 125,20			3 125,20
Terrains Paris	60 979,61			60 979,61
Terrains Grand Lieu	156 072,12			156 072,12
<i>Constructions</i>				
Bâtiments Paris	254 513,63			254 513,63
Bâtiments Grand Lieu	166 779,22			166 779,22
Agencement aménagements Paris	63 325,01	2 354,00		65 679,01
Agencement aménagements Camargue	10 087,72	27 896,04		37 983,76
Agencement aménagements Grand Lieu	42 268,09			42 268,09
Agencement installation Paris	6 662,61			6 662,61
Agencement installation Camargue	600 954,58	12 065,36		613 019,94
Agencement installation Grand Lieu	98 574,08			98 574,08
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Matériel de transport Camargue	84 025,03	12 503,13	8 613,50	87 914,66
Matériel de transport Grand Lieu	254 237,09	6 987,03		261 224,12
Matériel mobilier de bureau Paris	175 612,60	1 431,77		177 044,37
Matériel mobilier de bureau Camargue	255 888,81	5 050,41		260 939,22
Matériel mobilier de bureau Grand Lieu	178 002,45	186,99		178 189,44
Bibliothèque	640,31			640,31
Avances et acomptes	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 411 748,16</b>	<b>68 474,73</b>	<b>8 613,50</b>	<b>2 471 609,39</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	7,50			7,50
Parts SCI Héronnière	609,80			609,80
Parts SCI Marais de Grand Lieu	9 223,09			9 223,09
<i>Dépôts et cautionnements</i>	76,22			76,22
<b>TOTAL</b>	<b>9 916,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 916,61</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 457 917,97</b>	<b>71 046,13</b>	<b>8 613,50</b>	<b>2 520 350,60</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF

## 2, VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE SUBVENTIONNE

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevet, licences, droits et valeurs similaires	22 855,08	2 571,40		25 426,48
<b>TOTAL</b>	<b>22 855,08</b>	<b>2 571,40</b>	<b>0,00</b>	<b>25 426,48</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
Domaine de Camargue	0,00			0,00
Terrains Paris	0,00			0,00
Terrains Grand Lieu	148 324,66			148 324,66
<i>Constructions</i>				
Bâtiments Paris	0,00			0,00
Bâtiments Grand Lieu	166 779,22			166 779,22
Agencement aménagements Paris	0,00			0,00
Agencement aménagements Camargue	10 087,72	27 896,04		37 983,76
Agencement aménagements Grand Lieu	40 898,67			40 898,67
Agencement installation Camargue	559 843,50	12 065,36		571 908,86
Agencement installation Grand Lieu	98 574,08			98 574,08
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Matériel de transport Camargue	74 159,36	10 000,00	8 613,50	75 545,86
Matériel de transport Grand Lieu	247 376,83	6 987,03		254 363,86
Matériel mobilier de bureau Paris	12 009,20	1 431,77		13 440,97
Matériel mobilier de bureau Camargue	235 203,10	4 774,52		239 977,62
Matériel mobilier de bureau Grand Lieu	176 364,58	186,99		176 551,57
Bibliothèque	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 769 620,92</b>	<b>63 341,71</b>	<b>8 613,50</b>	<b>1 824 349,13</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	0,00			0,00
Parts SCI Héronnière	0,00			0,00
Parts SCI Marais de Grand Lieu	0,00			0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE SUBV.</b>	<b>1 792 476,00</b>	<b>65 913,11</b>	<b>8 613,50</b>	<b>1 849 775,61</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF

## 3, AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevet, licences, droits et valeurs similaires	30 176,58	3 667,92		33 844,50
<b>TOTAL</b>	<b>30 176,58</b>	<b>3 667,92</b>	<b>0,00</b>	<b>33 844,50</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
Domaine de Camargue	0,00			0,00
Terrains Paris	0,00			0,00
Terrains Grand Lieu	0,00			0,00
<i>Constructions</i>				
Bâtiments Paris	254 513,63			254 513,63
Bâtiments Grand Lieu	92 886,79	5 559,31		98 446,10
Agencement aménagements Paris	63 325,01	39,23		63 364,24
Agencement aménagements Camargue	1 585,14	2 436,92		4 022,06
Agencement aménagements Grand Lieu	41 138,32	136,94		41 275,26
Agencement installation Paris	6 595,51	67,10		6 662,61
Agencement installation Camargue	536 213,91	13 697,90		549 911,81
Agencement installation Grand Lieu	97 570,28	171,72		97 742,00
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Matériel de transport Camargue	77 057,38	6 494,97	7 034,36	76 517,99
Matériel de transport Grand Lieu	250 777,17	2 749,87		253 527,04
Matériel mobilier de bureau Paris	156 000,72	8 389,34		164 390,06
Matériel mobilier de bureau Camargue	245 058,50	5 101,02		250 159,52
Matériel mobilier de bureau Grand Lieu	170 682,88	2 643,17		173 326,05
Bibliothèque	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 993 405,24</b>	<b>47 487,49</b>	<b>7 034,36</b>	<b>2 033 858,37</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	0,00			0,00
Parts SCI Héronnière	0,00			0,00
Parts SCI Marais de Grand Lieu	0,00			0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 023 581,82</b>	<b>51 155,41</b>	<b>7 034,36</b>	<b>2 067 702,87</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF

## 4, AMORTISSEMENTS SUBVENTIONNES

	Début exercice	Acquisitions	Diminutions	Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevet, licences, droits et valeurs similaires	18 345,56	2 929,15	0,00	21 274,71
<b>TOTAL</b>	<b>18 345,56</b>	<b>2 929,15</b>	<b>0,00</b>	<b>21 274,71</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
Domaine de Camargue	0,00			0,00
Terrains Paris	0,00			0,00
Terrains Grand Lieu	0,00			0,00
<i>Constructions</i>				
Bâtiments Paris	0,00			0,00
Bâtiments Grand Lieu	92 886,79	5 559,31		98 446,10
Agencement aménagements Paris	0,00			0,00
Agencement aménagements Camargue	1 585,14	2 436,92		4 022,06
Agencement aménagements Grand Lieu	40 898,67			40 898,67
Agencement installation Camargue	495 102,84	13 697,90		508 800,74
Agencement installation Grand Lieu	97 570,28	171,72		97 742,00
<i>Autres immobilisations corporelles</i>				
Matériel de transport Camargue	67 558,38	5 804,15	7 034,36	66 328,17
Matériel de transport Grand Lieu	243 916,90	2 749,87		246 666,77
Matériel mobilier de bureau Paris	9 837,88	1 030,63		10 868,51
Matériel mobilier de bureau Camargue	224 393,06	5 041,53		229 434,59
Matériel mobilier de bureau Grand Lieu	169 227,95	2 546,02		171 773,97
Bibliothèque	0,00			0,00
Avances et acomptes	0,00			0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 442 977,89</b>	<b>39 038,05</b>	<b>7 034,36</b>	<b>1 474 981,58</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Titres de participation	0,00			0,00
Parts SCI Héronnière	0,00			0,00
Parts SCI Marais de Grand Lieu	0,00			0,00
<i>Dépôts et cautionnements</i>	0,00			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 461 323,45</b>	<b>41 967,20</b>	<b>7 034,36</b>	<b>1 496 256,29</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF

## 5, PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir concernent :	
<b>Usagers et comptes rattachés :</b>	
Usagers Paris	9 741,27
Usagers Camargue	0,00
Usagers Grand Lieu	2 187,00
<b>Subventions d'investissements :</b>	
Camargue équipement 2007, 2010, 2011, 2012 et 2013 (Région PACA)	2 768,78
Camargue équipement 2010 et 2013 (Communauté d'Agglomération d'Arles)	2 360,02
Camargue équipement 2011 (Agence de l'eau PACA)	3 881,74
<b>Subventions d'exploitation :</b>	
Paris Convention Zones Humides (Région Ile-de-France)	66 112,00
Paris Convention Zones Humides (Agence de l'eau Seine-Normandie)	24 750,00
Paris Convention Sonneur à ventre jaune (Région Ile-de-France)	33 722,00
Paris Convention Triton Crété (DRIEE Ile-de-France)	5 805,00
Camargue fonctionnement 2007, 2010, 2012 (Région PACA)	13 025,41
Camargue fonctionnement 2011 (Agence de l'eau Paca)	61 085,50
Camargue fonctionnement 2011, 2012 et 2013 - projet Fumemorte (Région PACA)	-9 596,92
Camargue fonctionnement 2013 - accueil du public (Région PACA)	-7 252,79
Camargue fonctionnement 2013 (Communauté d'Agglomération d'Arles)	567,02
Camargue Courrier de la Nature 2014 (DREAL PACA)	-2 000,00
Grand Lieu fonctionnement 2013 (DDTM)	20 173,51
Grand Lieu fonctionnement 2013 (Conservatoire du littoral)	8 504,86
Grand Lieu fonctionnement 2013 (DREAL Pays de Loire)	34 612,00
<b>TOTAL</b>	<b>270 446,40</b>

**COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : ACTIF****6. STOCKS**

Stock de marchandises Paris	20 860,14
Stock de marchandises Camargue	18 414,33
Stock de marchandises Gd Lieu	0,00
Provision pour dépréciation stock Paris	17 922,45
Provision pour dépréciation stock Camargue	15 535,64
Provision pour dépréciation stock Gd Lieu	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 816,38</b>

**7. CREANCES DIVERSES**

Compte courant Lapicque	180,27
Créance sur SCI Héronnière	110 858,03
Créance sociale	1 244,00
<b>TOTAL</b>	<b>112 282,30</b>

**8. DETAIL ET EVALUATION DES VALEURS MOBILIERES**

Obligations	0,00
Actions	990,00
SICAV obligations	0,00
<i>Valeur boursière au 31 décembre 2013</i>	<i>990,00</i>
Obligations	0,00
Actions	990,00
SICAV obligations	0,00
<i>Valeur d'achat</i>	<i>990,00</i>

**9. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE**

Les charges constatées d'avance concernent :	
Frais Alep pour le n° spécial Courrier de la Nature 2014	200,00
Acompte Machine à affranchir 2014	464,54
Cotisation Réserves Naturelles de France 2014	60,00
Maintenance téléphonique 2014	303,90
Abonnement Juris associations 2014	180,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 208,44</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : PASSIF

## 1. DETAIL RELATIFS AUX FONDS ASSOCIATIFS

<b>Fonds propres</b>		
Dotation initiale <i>(dotation statutaire)</i>		6 097,96
Donation Lapique <i>(contrepartie d'actif immobilisé : siège social)</i>		
Valeur brute	252 730,00	
Amortissements	247 854,68	
Valeur nette		4 875,32
Report à nouveau <i>(reports cumulés des résultats antérieurs dont Provision indemnité retraite au 31/12/2002 : 29,844 €)</i>		-146 862,29
Résultat de l'exercice		74 652,01
<b>Total des fonds propres</b>		<b>-61 237,00</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables <i>(montant net non viré au compte de résultat)</i>		
Camargue		91 261,43
Grand Lieu		45 402,71
<b>Total des autres fonds</b>		<b>136 664,14</b>
<b>TOTAL DES FONDS ASSOCIATIFS</b>		<b>75 427,14</b>



## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : PASSIF

## 2. FONDS DEDIES

<b>Fonds dédiés provenant</b>		
<b>de subventions de fonctionnement</b>		
Reçu sur exercices antérieurs	161 688,09	
Utilisé sur exercices antérieurs	161 688,09	
Reçu au cours de l'exercice	0,00	
Utilisé au cours de l'exercice	0,00	
<i>Reste à engager</i>		0,00
<b>de la générosité du public</b>		
Reçu sur exercices antérieurs	1 035 512,27	
Utilisé sur exercices antérieurs	205 841,47	
Reçu au cours de l'exercice	37 616,18	
Utilisé au cours de l'exercice	181 823,65	
<i>Reste à engager</i>		685 463,33
<b>de legs et donations</b>		
Reçu sur exercices antérieurs	2 090 481,83	
Utilisé sur exercices antérieurs	2 090 482,25	
Reçu au cours de l'exercice	3 925,36	
Utilisé au cours de l'exercice	490,16	
<i>Reste à engager</i>		3 434,78
<b>Total restant à engager au</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>688 898,11</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LES POSTES DE BILAN : PASSIF

**3. PROVISIONS POUR RISQUES CHARGES**

Provisions pour risques	278 838,03
Provisions pour charges	198 879,14
<b>TOTAL</b>	<b>477 717,17</b>

**4. CHARGES A PAYER**

Les charges à payer concernent :	
Fournisseurs et comptes rattachés Paris	43 784,72
Fournisseurs et comptes rattachés Camargue	22 554,46
Fournisseurs et comptes rattachés Grand Lieu	0,00
Dettes fiscales (Trésor Public)	22 765,96
Dettes sociales (dont organismes sociaux)	254 543,35
Autres dettes (crédeurs divers)	4 384,75
<b>TOTAL</b>	<b>348 033,24</b>

**5. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Les produits constatés d'avance concernent :	
Des sommes destinées à des travaux non encore effectués	
à Paris	0,00
en Camargue	2 237,95
à Grand Lieu	79 707,87
Cotisations 2013	11 275,00
Abonnements Courrier de la Nature 2013	12 103,63
Abonnements Terre et Vie 2013	865,23
Domages sur incendie écurie Badon	1 053,90
<b>TOTAL</b>	<b>107 243,58</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

	Début exercice	Dotation	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques	284 038,03		5 200,00	278 838,03
<b>Sous total 1</b>	<b>284 038,03</b>	<b>0,00</b>	<b>5 200,00</b>	<b>278 838,03</b>
Provisions pour charges (*)	321 860,52	42 288,43	165 269,81	198 879,14
(*) Dont amortissements LIFE :	44 576,61		2 891,45	41 685,16
(*) Dont provision pour départ à la retraite :	114 680,62	38 285,26	19 640,44	133 325,44
<b>Sous total 2</b>	<b>321 860,52</b>	<b>42 288,43</b>	<b>165 269,81</b>	<b>198 879,14</b>
Provisions pour dépréciation du stock	38 862,58	1 630,14	7 034,63	33 458,09
<b>Sous total 3</b>	<b>38 862,58</b>	<b>1 630,14</b>	<b>7 034,63</b>	<b>33 458,09</b>
Provisions sur actif circulant	50 325,21			50 325,21
<b>Sous total 4</b>	<b>50 325,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 325,21</b>
<b>TOTAL</b>	<b>695 086,34</b>	<b>43 918,57</b>	<b>177 504,44</b>	<b>561 500,47</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>1. VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>		
Rémunération et charges afférentes au travail bénévole		86 000,00
<i>Les contributions des administrateurs de l'association relevant de leur fonction n'entrent pas dans le calcul ci-dessus.</i>		
<i>Les contributions volontaires ne sont pas valorisées au compte de résultat.</i>		
<b>TOTAL 1</b>		<b>86 000,00</b>
<b>2. PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<i>PRODUITS :</i>		
Etude réalisée en 2007, 2008 et 2009 en Ile-de-France et réglée en 2013		34 143,00
<i>CHARGES :</i>	0,00	
<b>TOTAL 2</b>	<b>0,00</b>	<b>34 143,00</b>

## COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>		
<b>PRODUITS :</b>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Erreur BNP en notre faveur		0,45
Action en justice Plaine des Maures - SCP Liberas		9 741,27
<i>Sur opérations de capital</i>		
Cession véhicule Camargue		2 000,00
<i>Divers</i>		
Etude réalisée en 2007, 2008 et 2009 en Ile-de-France et réglée en 2013		34 143,00
<b>CHARGES :</b>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
.....	0,00	
<i>Sur opérations de capital</i>		
.....	0,00	
<i>Dotation aux amortissements exceptionnel</i>		
.....	1 579,14	
<b>TOTAL</b>	<b>1 579,14</b>	<b>45 884,72</b>

EMPLOIS (en Euros)	Emplois de 2013 = Compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013 (3)	RESSOURCES (en Euros)	Ressources collectées sur 2013 = Compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (4)
1. MISSIONS SOCIALES (ou dépenses opérationnelles)			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		829 671
1.1. Réalisées en France	1 309 320	257 811	1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	132 588	132 588
- Actions réalisées directement		257 811	1.1. Dons et legs collectés	36 711	36 711
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels non affectés	37 616	37 616
1.2. Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités non affectés	0	0
- Actions réalisées directement			- Legs et autres libéralités affectés	3 925	3 925
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	53 525	53 525
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			- Cotisations	810	810
2.1. Frais d'appel à la générosité du public			- Visites et sorties nature		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			2. AUTRES FONDS PRIVES		
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		15 550	3. SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 023 373	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	226 770	273 360	4. AUTRES PRODUITS	231 614	
I. TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 536 090		I. TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT		
II. DOTATIONS AUX PROVISIONS	43 919		II. REPRISES DES PROVISIONS	126 314	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	41 542		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	182 314	
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	74 652		IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		-140 772
V. TOTAL GENERAL	1 696 202	0	V. TOTAL GENERAL	1 696 202	821 487
financées par les ressources collectées brutes de l'exercice		0	VI. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		273 360
VI. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement pas les ressources collectées auprès du public.		0	SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		688 899
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		273 360	EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	86 000		Bénévolat	86 000	
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	86 000	86 000	Total	86 000	86 000